



Date: 2 février 2024

Titre: Construction d'un mur d'enceinte au Haut-Commissariat du Canada, à New Delhi

Numéro de l'avis d'appel d'offres: 24-256824

Le texte ci-dessous complète et/ou remplace le document de sollicitation. Cet addenda fait partie des documents contractuels; il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison de cet addenda doit être inclus dans la proposition de prix.

Addenda # 1

1. Appel d'offres, section "V" - Exigences de préqualification

SUPPRIMER : Voir ci-dessous

| EXPÉRIENCE DES PROJETS ANTÉRIEURS | | | |
|--|---|--|--|
| Critères | Exigence obligatoire | Conformité | Référence croisée dans la proposition (ex : pièce jointe 1, p. 6) |
| 01 | <p>Le soumissionnaire doit présenter 3 projets de construction commerciale/institutionnelle d'un coût de construction minimum de 5 000 000,00 dollars canadiens, d'une taille et d'une portée similaires à celles du cahier des charges, dont l'achèvement substantiel a eu lieu au cours des 10 dernières années à compter de la date de clôture de l'appel d'offres..</p> <p>Au moins un des projets fournis doit être un projet axé sur la sécurité.</p> <p>Le soumissionnaire doit avoir joué le rôle de concepteur pendant toute la durée d'au moins un des projets fournis.</p> <p>Les éléments de travail suivants doivent avoir été inclus dans la portée du projet et avoir été réalisés par l'entité du soumissionnaire :</p> | <p>Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes pour chaque projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Titre du projet ; • Nom du client ; • Emplacement du projet ; • Description des services fournis par le soumissionnaire ; et • Coût de la construction • Période de travail (date de début (mois, année) et date de fin (mois, année)) | |



| | | | |
|--|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un mur d'enceinte en béton préfabriqué et/ou en maçonnerie de pierre comme matériau de construction principal ; • Fourniture d'un service structurelle ; • Le respect des plans de conception préétablis • des plans de conception préétablis; and • Engagement direct avec les sous-traitants <p>Le soumissionnaire doit avoir assumé le rôle de concepteur-constructeur pendant toute la durée d'au moins un des projets fournis.</p> | | |
|--|--|--|--|

INSERT: Voir ci-dessous

| PAST PROJECT EXPERIENCE | | | |
|-------------------------|---|--|---|
| Criteria | Mandatory Requirement | Compliance | Cros-Reference in Proposal (ex: attachment 1, pg.6) |
| M1 | <p>Le soumissionnaire doit présenter 3 projets de construction commerciale/institutionnelle d'un coût de construction minimum de 5 000 000,00 dollars canadiens, d'une taille et d'une portée similaires à celles du cahier des charges, dont l'achèvement substantiel a eu lieu au cours des 15 dernières années à compter de la date de clôture de l'appel d'offres..</p> <p>Au moins un des projets fournis doit être un projet axé sur la sécurité.</p> <p>Le soumissionnaire doit avoir joué le rôle de concepteur pendant toute la durée d'au moins un des projets fournis.</p> <p>Les éléments de travail suivants doivent avoir été</p> | <p>Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes pour chaque projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Titre du projet ; • Nom du client ; • Lieu du projet ; • Méthode de construction ; • Description des services fournis par le soumissionnaire; • Coût de la construction; et • Période de travail (date de début (mois, année) et date de fin (mois, année)) <p>Au moins un projet doit démontrer que le soumissionnaire a joué le rôle de maître d'œuvre.</p> | |



| | | | |
|--|--|--|--|
| | <p>inclus dans la portée du projet et avoir été réalisés par l'entité du soumissionnaire :</p> <ul style="list-style-type: none">• Construction d'un mur d'enceinte en béton préfabriqué, en béton coulé sur place, en béton coulé sur place, en panneaux de briques, en poutres de socle et/ou en maçonnerie de pierre comme matériau de construction principal;• Fourniture d'un service structurelle;• Suivre des plans de conception préétablis• des plans de conception préétablis; et• Engagement direct avec les sous-traitants | <p>Au moins un projet doit démontrer que le travail était axé sur la sécurité.</p> | |
|--|--|--|--|

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.